Nunez : sinistre homme de main qu’on rencontre dans toutes les dictatures

écrit par Josiane Filio | 7 août 2023

Contestations policières : calmera-t-il le jeu… ou mettra-t-il de l’huile sur le feu ?

Dans la famille « Les zélés caniches des ordures du pouvoir », je demande… le préfet **Laurent Nuñez !**

Les citoyens lucides savent depuis longtemps que désormais le poste de « Préfet » n'est plus ce qu'il était ; autrement dit, pour beaucoup, ce titre n'est plus digne de respect ni de déférence…

Certains d'ailleurs, manifestement bien plus doués que d'autres, savent remarquablement « tirer leur épingle du jeu » pour se maintenir le plus longtemps possible, en donnant les gages nécessaires et continuels à ceux qui donnent les ordres… et qu'ils exécutent illico et à la lettre, sans la moindre hésitation, ni états d'âme… au point d'ailleurs de douter qu'ils en aient une !

Depuis quelques années *(en gros depuis la trahison du félon Sarkozy nous imposant l'UE que nous ne voulions pas, et nous faisant retomber dans la gauche caviar),* nous avons eu à pâtir des successifs préfets mis en place par de faux gauchistes, vraies graines de dictateurs…

Voici principalement ceux qui ont sévi à Paris et sa région, de 2007 à nos jours…

Michel Gaudin, né en 1948 juin 2007 mai 2012

Bernard Boucault né en 1948 mai 2012 juillet 2015

Michel Cadot né en 1954 juillet 2015 avril 2017

Michel Delpuech né en 1953 avril 2017 mars 2019

Didier Lallement né en 1956 mars 2019 juillet 2022

Laurent Nuñez né en 1964 en poste depuis juillet 2022

Je ne reviendrai pas sur les cinq premiers, dont RL vous a régulièrement abreuvés de leurs successifs méfaits tout au long de leur « règne »… pour mieux me concentrer sur le « petit dernier » qui n'a rien d'un perdreau de l'année, et dont l'écœurant dévouement à ses chefs a dûment été récompensé après la réélection de l'imposteur de l'Élysée…

Car avant d'accéder au poste si convoité de « préfet de Paris », recevant ses ordres directement du sommet… Nunez a sévi sous ceux de deux célèbres « sous-chefs » …

1/ Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur *(et pas seulement de celui des boites de nuits…),* **Christophe Castaner.**

Ensemble, les deux complices vont « casser du Gilet Jaune », pour la plus grande joie, du prétendu chef de l'État, claquemuré dans son palais en glapissant « qu'ils viennent me chercher »… tout en vérifiant si l'hélico qui devait l'exfiltrer au moindre danger était bien arrivé… quel courage !

À ce stade, c'est le préfet de l'époque, Didier Lallement qui doit faire face aux doléances… légitimes il faut bien le reconnaître, quand le maladroit répond à une citoyenne « nous ne sommes pas dans le même camp »… mettant bien trop en évidence la réelle opposition entre « les gouvernants », élus ou pas, et le peuple… lequel est en définitive le seul légitime souverain… mais si souvent oublié !

D'ailleurs les Gilets Jaunes étant précisément les porte-parole de ce peuple en colère, n'ont pas rencontré plus d'attention et de respect pour leurs revendications, par le couple Castaner-Nuñez que par Lallement, puisque les moyens employés contre eux ont été bien plus féroces et dangereux que

ceux réservés aux gentils fomenteurs d'attentats… qu'il ne faut jamais stigmatiser avec de fausses accusations racistes, sous peine d'avoir de vrais ennuis.

Monsieur Nuñez serait parait-il bien apprécié des policiers… mais le restera-t-il lorsqu'il sera à son tour « l'homme à la casquette », donc le premier fusible à faire sauter en cas de gros problèmes ?

https://ripostelaique.com/samedi-ils-avaient-prepare-lhelico-pour-exfiltrer-macron-de-lelysee.html

2/ Après une pause en tant que coordinateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme (2020-2022), le voici dans l'ombre de Darmanin qui a succédé à Castaner.

Contre toute attente, le fidèle caniche de Castaner va s'attacher à son nouveau maître, et celui qui passe pour être un « gros bosseur » et « fin connaisseur de ses dossiers », va mettre ses qualités au service de l'actuel N°3, **le féroce Darmanin…** enfin, féroce surtout avec les citoyens blancs, forcément soupçonnés de racisme et d'ultra-droite *(pire que l'extrême droite, c'est dire !),* et accessoirement avec ses troupes, même si en ce moment il marche sur des œufs… mais surtout, bien moins qu'envers les agresseurs-casseurs-voleurs-violeurs-tueurs… dès lors qu'ils appartiennent à l'une des deux communautés d'espèces protégées : les muzz et les ultra-gauche !

Ensemble ils sont fort occupés à couper les ailes des uns et des autres… tout en évitant soigneusement de se faire des ennemis chez les deux exceptions précitées.

Pour le peuple, ce sera donc : l'interdiction de rassemblements patriotes… ce qui dans un premier temps *(en attendant le réveil de tous)* leur vaut déjà une première riposte de **l'Institut Iliade**, sous forme d'**une pétition contre**

la circulaire Darmanin, suivie de plusieurs procédures distinctes :

- *Un recours en excès de pouvoir auprès du Conseil d'État contre la circulaire Darmanin, base de l'interdiction ;*
- *Un recours en annulation contre l'arrêté d'interdiction du Préfet de Police de Paris lui-même ;*
- *Un recours au plein contentieux c'est-à-dire en indemnisation auprès du tribunal administratif de Paris ;*
- ***Une plainte au pénal contre le préfet pour discrimination politique, contraire au code pénal.***

https://www.breizh-info.com/2023/07/13/222445/tyrannie-politique-interdiction-de-manifester-repression-des-lanceurs-dalerte-une-petition-contre-la-circulaire-darmanin-visant-lultra-droite/

Dans la foulée, l'Institut Iliade poursuit sa riposte contre l'arrêté du préfet de Police de Paris **ayant interdit la réunion d'hommage à Dominique Venner** pour le dixième anniversaire de sa mort. Rappelant que :

- *Les préfets ne doivent pas avoir le droit d'interdire des rassemblements alors même qu'aucun trouble à l'ordre public ou condamnation des intervenants ne présagent le moindre débordement ;*
- *Les préfets ne doivent pas rompre avec l'esprit de la loi et le principe de liberté qui gouverne la France et la civilisation européenne : la liberté doit rester la règle et l'interdiction une exception ;*
- *Les préfets ne doivent pas violer la loi en laissant les seuls juges décider de la tenue ou non de manifestations interdites "préalablement et par principe" par le pouvoir politique ;*
- *Les préfets doivent s'assurer que les associations et personnes morales à qui sont signifiés des arrêtés d'interdiction aient le temps judiciaire et les moyens*

matériels de saisir la justice en référé liberté.

« Nous sommes face à un scandale judiciaire et politique sans précédent que nous vous demandons de dénoncer avec force à nos côtés. »

https://www.breizh-info.com/2023/07/20/222668/apres-une-action-en-justice-contre-la-circulaire-darmanin-linstitut-iliade-poursuit-sa-riposte-contre-larrete-du-prefet-de-police-de-paris-ayant-interdit-la-reunion-dhommage-a-dom/

Et pour les policiers, dont la légitimité des revendications ne fait aucun doute pour les citoyens bien au fait de ce qu'ils endurent, la réponse est tout aussi révoltante !

Car peaufinant son image de parfait homme de main de la dictature Macron, **la crapule Nuñez vient de donner toute sa mesure avec**, en point d'orgue à la traque des policiers frondeurs, notamment ceux en « arrêts maladie » pour contrer leur interdiction de faire grève… la pire des réponses !

Le policier de la BAC toujours en prison, la grogne des policiers auraient pu s'éteindre si celui-ci avait été libéré, suite aux nombreuses manifestations de ses collègues en légitime colère… pourtant :

Ce qui prenait le tour d'une crise politique au sommet de l'État entre police et justice, entre ministre de l'Intérieur et président de la République, n'aurait en fait été qu'un bal des hypocrites et la posture de Darmanin qu'une… posture.

Puisque finalement, pour sortir de la crise, les deux crevures viennent d'opter pour la force, avec **une note de service de Nuñez, menaçant les policiers entrés dans le mouvement de contestation et applicable à toute la France :**

– Dénonçant *« le nombre important et inhabituel d'arrêts maladie sur une courte période »* qui *« nuit gravement au fonctionnement normal de services* […] *et porte atteinte de*

manière indirecte à la continuité du service public de la sécurité ».

– Rappelant *que les policiers n'ont pas le droit de grève.*

– **Précisant** que toute *« cessation concertée du service ou tout acte collectif d'indiscipline caractérisé peut être sanctionné »*, conformément à l'article 114 du Code général de la fonction publique.

– **Prévenant** enfin que, à compter de ce vendredi, **l'administration** *« **est fondée à rejeter une demande de congés maladie aux agents qui lui ont adressé un arrêt de travail au cours de cette période et à procéder, en raison de l'absence de service fait, aux retenues sur salaires afférentes »***.

Les ordures !

Macron n'ayant accédé à aucune de leurs revendications, il semble clair qu'il a choisi son camp : et ce n'est pas celui des policiers !

Et ce, malgré un mois dramatiquement chargé en violentes émeutes, une révolte des policiers, deux nouveaux meurtres de jeunes *(Enzo, et Patrice aux fêtes de Bayonne)* vraisemblablement commis par des personnes d'origine immigrée, mais pour lesquels les deux victimes n'ont pas reçu la même sollicitude des politiques et des médias !

La semaine écoulée a aussi été endeuillée par deux nouveaux suicides de policiers, à Anglet et à Béthune. C'était donc ce camp-là qu'il fallait choisir, et depuis longtemps.

Comment ce gouvernement de fantoches peut-il penser venir à bout d'une révolte profonde à coups menaces ?

Comment vont réagir les policiers qui semblent n'avoir plus grand-chose à perdre après de telles mesures si féroces ?

Après l'interdiction de faire grève,

Puis l’interdiction de se déclarer malades (on le serait pourtant à moins !),

Que leur reste-t-il… à part de démissionner en masse ?

Je sais que cela ressemble fort à un vœu pieux, compte tenu que nombre de « frileux » hésiteraient à sauter le pas… pourtant, imaginez l’impact qu’aurait cette décision sur les couards qui nous gouvernent, si stupides et/ou inconscients que, dos au mur, **ils persistent à provoquer ceux qui sont pourtant leur unique rempart contre une colère encore plus grande : celle des citoyens** qui n’en peuvent plus de Macron et sa mafia !

Josiane Filio, au nom de la Liberté d’expression

Pour les curieux :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_préfets_de_police_de_Paris

https://fr.wikipedia.org/wiki/Laurent_Nuñez

https://www.bvoltaire.fr/nunez-refuse-les-arrets-maladie-des-policiers-et-menace-lescalade/

https://ripostelaique.com/nunez-sinistre-homme-de-main-quon-rencontre-dans-toutes-les-dictatures.html